

Zeitschrift: Annales fribourgeoises
Herausgeber: Société d'histoire du canton de Fribourg
Band: 2 (1914)
Heft: 2

Artikel: Restauration de l'église et du cloître d'Hauterive [suite et fin]
Autor: Broillet, Fréd.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-817892>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

RESTAURATION DE L'ÉGLISE ET DU CLOITRE D'HAUTERIVE

par FRÉD. BROILLET, architecte

(Suite et fin).

Voici la traduction de l'épithaphe actuelle du tombeau du fondateur :

« L'an du Seigneur 1142, le 3^{me} jour des ides de février, mourut Guillaume de Glâne, fondateur de cette maison ; il est inhumé dans ce tombeau. Son père Pierre, son frère Guillaume de Glâne accompagnaient Guillaume de Vienne, qui fut aussi comte de Soleure et seigneur de Salins, ainsi que plusieurs gentilshommes, lorsqu'ils périrent par le glaive, injustement mis à mort par des méchants, à Payerne, le 5^{me} jour des ides de Février de l'an 1126. Pierre et Guillaume, de même que le comte de Vienne, furent enterrés dans le prieuré de l'ordre de Cluny, situé dans l'île du lac de Bienne ».

« Ce tombeau a été transporté avec les ossements du fondateur et renouvelé l'an du Seigneur 1825 sous le gouvernement du Rd Sgr Jean Girard, abbé de ce monastère ».

Les armes des de Glâne, belle conception de l'ancien art héraldique, sont sculptées, avec peu de goût, sur le socle du nouveau monument : elles sont de gueules semé de croix d'argent, au lion d'or.

A côté du fondateur se trouve le premier abbé du monastère. Ces deux hommes, qui avaient présidé aux travaux de l'institution naissante, reposent depuis des siècles côte à côte. Gérard, moine de Cherlieu au diocèse de Besançon, mourut vers 1157, en odeur de sainteté.

Le chœur de l'église contient les tombes de plusieurs abbés morts aux XVI^e, XVII^e et XVIII^{mes} siècles ; ce sont les abbés Morat, de Maillardoz, Von der Weid, Jean Gribolet, Baumann, Moennat, Python, du Mont, dom Frantz Moennat, doyen de Bulle,

et Josse du Mont, vicaire général du diocèse de Lausanne. Sous la lampe du sanctuaire sont les sépultures des abbés Antoine Gribolet et Jean Girard. Plusieurs tombes existent au milieu de l'église, près des stalles. On y lit les noms des abbés Robert Gendre, Emmanuel Thumbé, Henri et Candide de Fivaz.

De nombreux religieux furent enterrés dans des fosses dont l'une était appelée *fossa conventus* et l'autre *fossa prope altare S. Annae*.

Vers la fin du XV^{me} et au commencement du XVI^{me} siècle, la coutume de sculpter l'effigie du défunt sur les tombeaux fut généralement abandonnée. On se contenta de graver sur les pierres sépulcrales des épitaphes rédigées dans un style plus ou moins pompeux, et d'y faire figurer des armoiries. C'est ce que nous retrouvons à Hauterive sur les tombes des abbés. Les armoiries sont représentées d'après un modèle à peu près uniforme, sur des médaillons ovales qui mesurent environ 40 cm. de haut sur 25 cm. de large. Quelques-uns d'entre eux sont d'un très bon style, par exemple ceux de l'abbé Von der Weid, de l'abbé Thumbé, etc. Ce dernier religieux, issu d'une famille patricienne de Fribourg, portait : d'azur au chevron d'or accompagné de trois étoiles de même ; un mont à trois coupeaux de sinople en pointe.

Le long du mur Nord de la nef, près de l'autel actuellement disparu de Ste Anne, se trouve un tombeau en forme de socle sur lequel est représentée l'effigie d'un guerrier. C'est la sépulture du chevalier Ulrich de Treyvaux, mort avant 1350¹. Il repose près de ses fils et de plusieurs autres membres de sa famille. Une inscription qui existait encore en 1835, portait l'indication suivante : « *Miles Dives (?) de Trivalibus* ». Le défunt est représenté en grandeur naturelle. La tête est appuyée sur un heaume ayant pour cimier une tête de dragon ou de chimère. L'armure du chevalier appartient à une époque de transition où les plates, ou pièces de fer partielles, s'ajoutaient à l'ancien haubert de mailles pour augmenter sa résistance. Elle se compose d'un haubert avec camail et cervelière de fer ; une cotte d'armes d'étoffe plissée recouvre le buste ; les manches relevées du haubert laissent voir des gardes de fer destinées

¹ Tombeau d'Ulrich de Treyvaux, par M. Max de Diesbach, Fribourg artistique, 4^{me} année, 1893, pl. XXIII.

à protéger l'avant-bras. Les jambes sont revêtues de grèves et de genouillères de fer ainsi que de chausses de mailles. Le soleret, sorte de soulier, est recouvert de plaques de métal imbriquées et retenues par de petites courroies ; les pieds sont chaussés d'éperons. Une grande épée de forme droite est placée sur la pierre tombale à côté du chevalier. Son bouclier, suspendu au bras gauche, ne présente aucune trace d'armoiries.

« Le chevalier est représenté couché sur une grande dalle de molasse grise, sa tête, comme nous l'avons dit, reposant sur le heaume de combat, les mains jointes sur la poitrine et les pieds appuyés sur un lion accroupi. Le travail est assez bon, cependant le cou, allongé démesurément, manque totalement de proportions. Le visage, entièrement rasé, suivant la mode du temps, est découvert ; les traits sont accentués, le nez aquilin, l'arcade sourcilière fortement prononcée. Il est rare de rencontrer un monument de cette époque en aussi bon état de conservation.

« Ulrich mourut dans la première moitié du XIV^{me} siècle, car un partage partiel de ses biens eut lieu en 1351. Dans l'acte dressé à cette occasion, il est appelé : Noble seigneur Ulrich de Treyvaux, chevalier. Cette famille, qui n'a pas occupé une place très marquante dans l'histoire féodale de notre pays, et qui était au service de voisins plus puissants, les seigneurs d'Arconciel et d'Illens, s'éteignit vers le commencement du XV^{me} siècle. Elle donna des preuves de libéralité à ses voisins, les moines d'Hauterive. Comme armoiries, elle portait : taillé d'or et de gueules, à un coq issant de sable, crêté, barbé et armé de gueules, mouvant de gueules sur l'or. »

Les seigneurs de Corbières et d'Avenches avaient leurs tombes près de l'ancien autel de St Michel, placé contre la seconde colonne à gauche en entrant par le grand portail.

Il serait difficile de déterminer l'emplacement de la sépulture de la famille noble de Corpasteur et d'une fosse où furent enterrés plusieurs religieux ; elle est appelée dans le nécrologe « *fossa collationis spiritualis* ».

Devant la chapelle de l'Annonciation de la Vierge (autrefois St Jean-Baptiste), l'une des quatre chapelles du transept, celle du côté de l'Evangile, se trouve la sépulture des seigneurs de Pont. Les ruines du château féodal de cette noble maison s'élèvent sur les bords de la Sarine, à environ neuf kilomètres en amont

d'Hauterive. Pierre de Pont, évêque de Belley, confirme, en 1209, les donations faites au monastère par son père Guillaume et par ses frères Jacques et Rodolphe, tous chevaliers. Par testament de 1386, Catherine de Billens, femme de François, co-seigneur de Pont-en-Ogoz, exprime le désir d'être enterrée à Hauterive, devant la chapelle de St Jean-Baptiste, dans le tombeau de la famille de son mari. Une pierre, où les armes de Pont sont sculptées en relief, indique encore l'emplacement de leur sépulture. Ces armoiries se blasonnent : de gueules à la bande d'or, chargée d'un lion rampant d'azur. L'abbé Jacques de Müllibach, mort en 1578, et plusieurs religieux, sont aussi enterrés en ce lieu. Les familles de Blonay et de Dompierre avaient aussi leur sépulture près de ces chapelles.

Comme nous le savons, la chapelle de St Nicolas¹ adossée à l'église sur le côté Nord du transept, appartenait à la famille d'Affry. Jean d'Avrie, abbé d'Hauterive, mort en 1394, y fut enterré, de même que l'abbé Pierre d'Avrie. Ce dernier fut élu en 1405 ; il rendit des services signalés au monastère et se distingua par une administration modèle, aussi obtint-il des papes et des prélats des marques de faveur signalées. Parvenu à un âge fort avancé, il mourut en 1449 et fut enterré dans la chapelle de sa famille. Sa tombe existe encore² ; la dalle en pierre dure qui la recouvrait, exposée à l'humidité, a subi bien des avaries, aussi l'a-t-on appliquée contre la paroi du fond, soit paroi Ouest, lors de la restauration de cette chapelle. C'est une pierre plate de 2,45 m. de longueur sur 1,43 m. de largeur sur laquelle l'image du défunt revêtu de son habit monacal est gravée en creux. Il tient la crosse sous le bras droit ; un arc en accolade, surmonté d'un fleuron, entoure l'image. Sur les côtés sont deux colonnes en forme de tourelles crénelées, divisées chacune en six compartiments ou niches, qui contiennent le buste d'un apôtre avec ses attributs. Sur les bords de la plaque tombale est l'inscription suivante, en minuscules gothiques : « *Hic jacet tumulatus venerabilis ac bene natus abbas Petrus Avrie 9... nominatus. Ejus s.. obiit II nonas nov (embris)? anno dni mccccxlix* ». Les armes

¹ *Chapelle de St-Nicolas*, par M^{rs} Max de Diesbach et F. Broillet architecte, Fribourg artistique, 7^{me} année, 1896, pl. XXIII.

² *Tombeau de l'abbé d'Affry*, chapelle de St-Nicolas, par M. Max de Diesbach, Fribourg artistique, 1896, pl. XXIV.

de la famille d'Affry, chevronnées d'argent et de sable de six pièces, sont sculptées aux quatre coins de la pierre. Cette famille est originaire d'Avry-sur-Matran et vint s'établir à Fribourg dans le siècle qui suivit la fondation de cette ville.

D'autres religieux sont aussi enterrés dans la chapelle de St Nicolas. Une partie des armoiries sculptées sur les stalles placées au milieu du chœur des religieux sont celles des bienfaiteurs enterrés dans le couvent. Sur les jouées principales, du côté du maître autel, sont les armes de l'ordre de Cîteaux; de sable à la bande échiquetée d'argent et de gueules de deux traits. Vis-à-vis, on voit le blason de l'abbé Philibert qui est d'azur à deux V d'or enlacés et placés en sens opposé. C'est sous son administration (1472—1486) que les fameuses et splendides stalles furent construites.

Les armoiries de la famille Rych sont sculptées et peintes à l'entrée des stalles, du côté de la nef. Elles se blasonnent comme suit: d'azur à trois coqs d'or crêtés, barbés et armés de gueules. Nous avons vu que les Rych avaient leur sépulture dans le cloître d'Hauterive. Ils figurent aussi parmi les bienfaiteurs de ce monastère.

Une autre armoirie placée sur les stalles est celle des Mayor de Lutry; elle est: d'azur au lieu de gueules, couronnée d'or, et un lambel de cinq pendants d'or sur le tout. Cette famille noble du Pays de Vaud figure parmi les coseigneurs de Pont.

Nous reprenons maintenant la suite des restaurations.

1910. (Suite). Le 25 juillet, séance de la commission de surveillance à Hauterive. Voici ce qu'elle constate: a) le fond du cloître est rétabli à son ancien niveau; b) l'entrepreneur Livio a commencé les travaux de terrassement pour l'aménagement du préau en jardin; c) le déplâtrage des voûtes du cloître et des murs du pourtour est presque achevé. Il est décidé de fixer les fresques découvertes, les armoiries et les parties les plus intéressantes à la caséine, de faire les relevés nécessaires des tombeaux du cloître et de fixer la pierre tombale en molasse aux armes des Maggenberg, placée d'abord sur le tombeau de cette famille (travée XIII), contre le mur extérieur sud de l'église, (travée XI). On remettra au jour l'ancien dallage en molasse du fond du cloître datant de l'époque gothique; on en remplacera les

dalles défectueuses par celles du niveau supérieur de l'époque baroque : les caveaux seront abaissés au niveau de l'ancien dallage et recouverts de la même façon. On décide également de laisser apparent l'appareillage des murs intérieurs de pourtour du cloître en faisant les rejointoyages en creux nécessaires, et remplaçant les parties défectueuses.

Les 8 et 11 août il est fait une exploration minutieuse des tombeaux du cloître avec le concours de M. l'abbé Ducrest, archéologue cantonal. On met au jour de très nombreux ossements. Pas d'objet intéressant sinon quelques débris de chapelets, morceaux d'étoffes, de cuir, ornements de culte, etc., dans les caveaux, (travées XIV et XV). Les tombeaux de la travée XIII sont plus récents ; tous les corps sont enterrés avec cercueil. Dans les tombeaux des travées XIV et XV, qui sont plus anciens, nous trouvons des cercueils dans la partie supérieure du caveau seulement, tandis que dans la partie inférieure nous ne trouvons que des planches de fond ; trois squelettes sont complètement recouverts de chaux, ce qui dénoterait l'ensevelissement lors d'une maladie contagieuse.

On s'occupe également, au mois d'août, de la restauration des vitraux de l'église, travail exécuté par les peintres-verriers Kirsch et Fleckner, à Fribourg. On termine les photographies des différentes travées du cloître, tous les relevés, ainsi que les déplâtrages des parois et des voûtes. Les installations électriques y étant défectueuses, il y a lieu de les changer et de remplacer les lampes existantes par des suspensions sur consoles. Les architectes sont chargés d'étudier la chose en s'inspirant du modèle adopté au temple de St Gervais à Genève.

La question du chauffage central de l'ancien couvent, soit de l'école normale, ainsi que de l'église, étant à l'étude, il y aura lieu également d'adopter un système qui laisse le cloître en dehors des canaux de circulation de la chaleur et qui préserve aussi l'église de toute mutilation.

En septembre, les architectes établissent un nouveau plan d'aménagement du préau du cloître en jardin. Ce plan, daté du 9 septembre, simplification des deux premiers projets de mars 1905 et de mai 1910, est définitivement adopté par la commission de surveillance et exécuté dans le courant de l'automne par M. Simon, jardinier, route de la Glâne, près Fribourg. On achève

la réfection des murs et contreforts extérieurs du cloître ; les bases des contreforts sont en pierre dure. Le paveur Vanni termine ensuite le pavage en petits pavés ronds, coulés au ciment, le long des murs de pourtour du préau entre les contreforts ; on décide aussi de marquer par un pavage en gros pavés carrés les fondations de l'aile sud du cloître qui a été démolie lors de la reconstruction de l'ancien monastère au XVIII^{me} siècle ; l'ancienne piscine (dimensions 2,96 sur 1,42 m.) est marquée également par un pavage plus modeste en cailloux plats posés de pointe.

On pose les nouveaux escaliers en molasse du Gotteron qui donnent accès à l'aile sud de l'ancien couvent depuis le cloître, soit dans les travées I et XIX, et on restaure et complète en même temps l'escalier du fond de l'église, travée XII.

En octobre, on pose les nouveaux chapiteaux, bases et colonnes du cloître, dont le remplacement a été décidé par la commission de surveillance, et qui ont été exécutés d'après les anciens modèles existants. On achève la restauration de la porte d'entrée de la chapelle St Nicolas, depuis le transept nord de l'église, travail exécuté par MM. Bianchi frères à Fribourg.

Sur la demande du directeur de l'école normale, M. l'abbé Dessibourg, il est décidé de déplacer la porte de style baroque qui avait été posée dans le mur de façade, aile est de l'ancien couvent donnant sur le cloître, travée XIX, et servant de communication avec la cage d'escalier est, et le vestibule de sortie est. Cette porte a été réédifiée dans le corridor sud de l'ancien couvent et dans le même mur, trois mètres plus loin. Elle permet un dégagement direct depuis ce corridor à la cage d'escalier est et sortie est, de sorte qu'on n'est plus obligé de passer par le cloître, ce qui est avantageux pour les élèves de l'école normale. L'ancienne ouverture de la travée XIX a été bouchée avec le même appareillage en molasse que les travées voisines et nous avons ainsi rendu à cette travée son caractère primitif.

On décide de faire un moulage de la croix que porte la pierre tombale de l'archevêque de Cantorbéry, caveau III, travées XIV et XV, pour le placer dans le musée des documents archéologiques qu'on organisera dans la chapelle du cloître à droite de l'entrée du chœur de l'église. Cette pierre avec croix archiépiscopale a été découverte au niveau de l'ancien dallage de l'époque gothique, et placée ensuite, par mesure de protection,

à 15 cm. au-dessous de ce niveau et recouverts de dalles en molasse avec anneau en fer, permettant de les enlever au besoin. Le tombeau dit de « l'archevêque », caveau III, mesure 2,16 m. de longueur sur 1,80 m. de largeur et 1,55 m. de profondeur ; celui de la famille des de Maggenberg, caveau II, travée XIII, mesure 1,80 m. de longueur sur 1,42 m. de largeur et 1,25 m. de profondeur. Le tombeau des de Villars, tombeau I, travée XI et XII, famille qui, comme nous l'avons dit, s'est éteinte vers 1360, mesure 2,93 m. de longueur sur 1,97 m. de largeur et 1,60 m. de hauteur. Quant aux pierres tombales des familles de Duens et Rich dont nous avons parlé également, elles ont aussi été mises au jour par l'abaissement du niveau du cloître et se trouvaient à la hauteur de l'ancien dallage gothique, soit dallage actuel. Malheureusement elles n'ont pu être conservées, elles étaient en fort mauvais état et nous avons dû nous contenter d'en faire des relevés exacts.

On pose les nouveaux escaliers qui donnent accès à l'église depuis le cloître, côté du chœur, travée XIII, les anciennes marches étant, depuis l'exhaussement de l'époque baroque, en mauvais état et incomplètes. On achève pareillement, en octobre, la restauration de l'ancien dallage de l'époque gothique. On termine l'aménagement du nouveau jardin du préau du cloître, sauf les plantations et la bande sablée entre le buis et le gazon, travail qu'on réserve pour le printemps 1911. En novembre, on s'occupe de la réfection des deux pylones adossés à la façade est du couvent (façade du XVIII^{me} siècle de l'abbé Henri Fivaz, 1715—42), pylones en molasse dont la base est fortement détériorée. L'entrepreneur Livio restaure également les socles des pilastres de la porte de sortie est (1722¹). Ces travaux sont exécutés en molasse d'Hauterive.

L'entrepreneur de ferblanterie, M. Louis Bardy, à Fribourg, achève les nouvelles conduites de descente des eaux pluviales dans le préau, les anciennes étant en fort mauvais état et masquant les parties intéressantes des arcatures. Le fondeur de cloches Arnoux, d'Estavayer-le-Lac, finit la pose des cloches du nouveau beffroi dans la tour de l'église, et on confie au charpentier Meuwly, de Fribourg, l'entreprise du montage. On exécute aussi un percage

¹ Voir le Fribourg artistique, 7^{me} année 1896, pl. VI.

de la voûte du transept pour le passage des cordes de la sonnerie. Le maître serrurier Stephan, à Fribourg, travaille à la restauration de la grille qui sépare les stalles de la nef de l'église (grille du milieu du XVIII^{me} siècle exécutée sous les ordres de l'abbé Emmanuel Thombé) et le peintre O. Pilloud en fait la dorure.

Le 11 novembre, nouvelle séance de la commission de surveillance à Hauterive, séance à laquelle assistent M. Cardinaux, conseiller d'état, directeur des Travaux publics, et M. Morand, artiste peintre à Martigny, membre de la commission fédérale des monuments historiques. Les travaux exécutés jusqu'à ce jour sont reconnus et acceptés par la commission. On discute la question de la décoration des voûtes du cloître, et il est décidé de faire un échantillon dans les travées V et VI qui, étant assez bien conservées, permettent une restauration facile et suffisamment documentée. De même on complète la décoration de la chapelle du cloître, spécialement les motifs de la voûte, ainsi que l'installation dans cette chapelle du musée des documents archéologiques relatifs à la restauration de l'église et du cloître.

A l'église, les tableaux seront placés là où ils étaient avant la restauration; ces tableaux sont intéressants et compléteront heureusement l'ensemble décoratif de l'édifice. On complète encore la peinture de la balustrade en fer forgé de l'escalier qui donne accès depuis l'église au premier étage de l'ancien couvent, transept sud, et on reproduit le dessin de cette rampe sur le mur le long de cet escalier. Il reste encore, selon la décision de la commission, à supprimer les deux passages d'angle du cloître dans le préau, (travées VI et XIV), et à compléter le soubassement en molasse d'Hauterive. On déplace le confessionnal du bas-côté nord pour le placer vis-à-vis, dans le bas côté sud. Coût total des travaux exécutés en 1909—1910: Fr. 18 468,60.

1911. Sur la demande de la direction des Travaux publics, on s'occupe tout d'abord de la plaque commémorative à placer dans le cloître d'Hauterive, conformément à la demande du département fédéral de l'Intérieur, datée du 5 décembre 1910; le texte sera arrêté par la commission et soumis à l'approbation du Conseil d'Etat. En février et mars, on continue les relevés du cloître. Au printemps encore, on termine le jardin du préau, plantations

etc. On finit les retouches nécessaires et on fait les corrections, ravalements des parties restaurées de la colonnade extérieure. En mai et juin, MM. Weck et Pilloud s'occupent de la décoration de la chapelle du cloître et de la restauration des voûtes des travées V et VI, galerie ouest du cloître, ainsi que de la restauration des écussons des parois, aile nord. Le 5 juillet, séance de la commission de surveillance. Celle-ci accepte le travail décoratif des voûtes V et VI et décide la restauration complète de la voûte avec rinceaux de la travée VII des galeries ouest et nord. Pour les autres travées, on se contentera d'établir les tons de fond, de marquer les teintes par des échantillons, soit des filets, étoiles, rinceaux et autres motifs décoratifs des XV^{me} et XVIII^{me} siècles.

La commission approuve le modèle de suspension pour l'éclairage électrique du cloître et le projet d'emplacement des lampes. Elle décide un lustre forme couronne comme dans l'église pour la chapelle de S. Nicolas. Elle choisit l'emplacement de l'inscription destinée à commémorer les travaux de restauration de l'église et du cloître ; cette inscription sera mise dans le panneau de l'ancienne porte murée, lieu d'accès des caves, depuis la galerie ouest à l'extrémité nord (travée VII) ; elle sera peinte en lettres appropriées, directement sur le crépissage fin au mortier de chaux.

On décide diverses modifications et adjonctions à la décoration de la chapelle du cloître, ainsi qu'à la restauration des fresques et écussons dans les parois latérales des travées du cloître, niches et tombeau de l'archevêque. La niche de ce tombeau, galerie est, travée XV, a été complètement démurée et restaurée. Elle mesure 1.73 m. de largeur sur 0.88 m. de profondeur, hauteur 2.25 m. au milieu de l'ogive ; elle se trouve à 1.09 m. au-dessus du fond primitif du cloître (dallage actuel). La croix qui se trouve au-dessus de l'arc ogive, en partie encastrée dans le mur et qui avait été entaillée et recouverte d'un crépissage comme les faces des murs extérieurs du cloître, sera dégagée et remise en valeur.

Le déplâtrage du mur intérieur de la galerie est du cloître ayant également mis au jour des fenêtres romanes donnant sur l'ancienne salle du chapitre actuellement réduite, on a démuré ces ouvertures en 1910 déjà, après les avoir restaurées dans la mesure du possible. Elles furent, vers la fin de novembre de 1910, vitrées avec un verre cathédrale sur cadre en fer équerre.

On met aussi en discussion la restauration éventuelle de la salle du chapitre.

La commission décide en outre la remise en état des deux buffets de la sacristie qui se trouvaient à moitié engagés dans les niches (travées XIV et XV), partiellement ouvertes et remurées. Elle ordonne également la pose d'une grille en fer forgé pour fermer la chapelle du cloître où sera installé le musée. Enfin on supprimera les tuyaux et cheminées en tôle d'un fort mauvais effet qui s'élèvent au-dessus de la toiture des galeries nord et est du cloître. Ces tuyaux vont devenir inutiles par suite de l'installation du chauffage central. Le 20 juillet, MM. Weck et Pilloud remettent leur devis pour la restauration de la peinture des voûtes du cloître et divers. Ils commencent leur travail au mois d'août. Le devis est accepté à fr. 1450.

La commission a remis à M. Ernest Correvon, artiste peintre à Pully, près Lausanne, les travaux de relevés des fresques de l'église et du cloître, documents de valeur qui seront conservés aux archives de la société suisse des monuments historiques au musée national à Zurich.

En outre, la maison Balzardi et Cie à Bâle, fait un projet de chauffage à air chaud de l'église (système Drevet et Lebigre de Paris), projet qui sera soumis à la commission pour préavis.

Le 4 novembre, M. le Dr Albert Naef, président de la Société suisse des monuments historiques et de la commission d'experts du département fédéral de l'Intérieur, fait sa visite officielle à Hauterive. Il se déclare très satisfait des travaux exécutés et recommande de dater très exactement toutes les parties neuves de la restauration. Il demande aussi qu'on atténue à la chapelle de S. Nicolas la décoration trop vive faite en 1896, déjà avant la grande restauration de l'église. Il approuve l'emplacement proposé pour l'inscription commémorative.

Le 11 décembre, M. Correvon, chargé par la commission de redorer les fresques et d'en prendre des photographies coloriées suivant les indications données, en date du 13 novembre, par M. le prof. Dr Zemp, à Zurich, membre de la commission de surveillance, remet son devis. Il est de 1888 fr. Coût total des travaux exécutés en 1911 : Fr. 5491.40.

1912. Le 12 mai, visite des travaux d'Hauterive par M. Bégule Lucien, de Lyon, inspecteur d'archéologie et conservateur des antiquités et objets d'art du département du Rhône. M. Bégule prend de nombreuses photographies de l'église et du cloître qu'il admire beaucoup.

En mai, on s'occupe de l'aménagement du musée de la chapelle du cloître. Le 3 mai mourait à Leysin, à l'âge de 40 ans, M. Eugène de Weck, artiste peintre, à qui l'Etat de Fribourg avait confié les travaux de restauration de la décoration de l'église et du cloître. Peintre de talent et de tempérament, M. de Weck a exécuté l'importante et délicate tâche qui lui a été confiée, avec beaucoup de goût et de discrétion, et son départ prématuré a laissé d'unanimes regrets.

Le jeudi 27 juin, assemblée générale de la Société d'histoire du canton de Fribourg à Hauterive. Visite de l'église et du cloître. Pendant la séance, M. de Diesbach, président, fait une communication sur l'histoire de l'abbaye et M. Broillet, architecte, sur les travaux de restauration¹.

Dans sa séance du 28 juin, le Conseil d'Etat décide de faire exécuter par M. Correvon les relevés des fresques et photographies coloriées, et retoucher la décoration de la chapelle de St Nicolas. Il accorde dans ce but un subside extraordinaire de Fr. 2400, y compris les frais d'échafaudages.

Le 5 août, séance à Hauterive de la commission de surveillance. Elle décide d'adopter le texte suivant pour l'inscription commémorative qui sera tout entière en lettres noires ou blanches sur fond rouge brique, d'après le type de celles de l'inscription relative à l'incendie du couvent en 1578 (travée XXI), entrée ouest du cloître : « L'église et le cloître de l'ancienne abbaye de Hauterive ont été restaurés de 1903 à 1912 par l'Etat de Fribourg, avec le concours de la Confédération, MM. Broillet et Wulffleff, architectes ».

On accepte le modèle choisi des lampes électriques pour le cloître et on décide un second modèle, plus simple, pour les deux autres lampes qui sont encore à placer, travail à exécuter comme le premier, par M. Max Stephan, à Fribourg.

On adopte le projet d'organisation du petit musée installé

¹ Voir compte-rendu de la séance, *Liberté* du 28 juin 1912.

dans la chapelle du cloître, et on décide d'exhausser la grille de fermeture d'environ 80 cm. pour la sécurité des objets d'archéologie qui y seront conservés. A l'intérieur de l'église, MM. Bianchi frères à Fribourg exécutent en 1911 un échantillon de dallage en simili-pierre pour remplacer le dallage actuel en molasse qui est en grande partie usé et en mauvais état. Le modèle est accepté; on fera la réparation complète des parties défectueuses aussitôt que le chauffage de l'église sera installé. Quant au chauffage, la commission est unanime à recommander le projet de la maison Balzardi et Cie à Bâle. Cette maison est avantageusement connue, elle a fait de nombreuses installations dans le canton. On vient de lui adjuger le chauffage à air chaud de la cathédrale de Lausanne, système Drevet et Lebigre de Paris, le même que celui de la collégiale de St Nicolas à Fribourg.

Il reste à dater les travaux exécutés depuis le début de la restauration. Ce qui est entièrement neuf sera simplement daté; ce qui est restauré portera la date précédée d'un R.; pour les facsimile, la date sera précédée d'un F. La commission est d'accord au sujet des retouches à faire par M. Correvon dans la chapelle de St Nicolas; elle se contente de donner des précisions sur le travail à exécuter. Un moment on avait eu l'idée de faire au clocher une horloge avec cadran en bois peint. Il n'est pas donné suite à ce projet. Ce travail regarde l'Etat et ne peut être subventionné. On décide encore la restauration de la splendide grille en fer forgé du XVIII^{me} siècle, qui ferme l'entrée du grand jardin est sur la face sud. Au mois d'août, la fabrique de machines de Fribourg commence l'installation du chauffage central dans l'ancien monastère, école normale actuelle, et, en octobre, la maison Balzardi et Cie de Bâle fait l'installation du chauffage à air chaud dans l'église. — L'Etat ayant, le 28 septembre, accepté le devis de Bianchi frères à Fribourg pour la réfection du dallage de l'église en simili-molasse, et l'installation du chauffage de l'église étant achevé en novembre, les entrepreneurs commencent immédiatement la remise en état du dallage.

A la fin de novembre, l'installation de l'électricité dans le cloître et dans la chapelle de St Nicolas est achevée; dans le courant de décembre on finit aussi le dallage de l'église. M. Correvon exécute également, en décembre, à la chapelle de St Nicolas, les travaux de retouche de la décoration et les diverses modifications décidées par la commission de surveillance.

1913. En mars 1913, M. Correvon commence les relevés des fresques de l'église. Le 17 mars, nous avons à déplorer la perte de M. Léo Chatelain, architecte à Neuchâtel, décédé après une assez longue maladie, à l'âge de 74 ans. Architecte de grande valeur, aquarelliste distingué, M. Chatelain faisait partie de la commission de surveillance des travaux de restauration depuis le début de l'entreprise. Il assistait très régulièrement aux séances de la commission, où ses vastes connaissances et sa grande pratique du métier furent d'un grand secours pour les architectes chargés de la direction des travaux.

Le 5 mai, MM. les Conseillers fédéraux Perrier et Décoppet vinrent à Hauterive en compagnie de MM. Python et Cardinaux, conseillers d'Etat, et de M. R. de Schaller, architecte, membre de la commission de surveillance. C'est quelques jours plus tard, dans la nuit du 15 au 16 mai, que M. le Conseiller fédéral Louis Perrier est emporté par une pneumonie, à l'âge de 64 ans.

Le 12 août, M. Max de Diesbach, conseiller national, président de la commission de surveillance, s'en va visiter et examiner les retouches faites par M. Correvon dans le cloître et la chapelle de St Nicolas; il constate que ces travaux sont terminés de la façon la plus heureuse pour l'harmonie générale de l'édifice. Dans l'église, M. Correvon a remis en valeur les fresques du bas-côté sud; le relevé des autres fresques se poursuit avec toute l'exactitude et la minutie nécessaires. Nous aurons là de véritables documents, d'une réelle valeur archéologique et artistique, qui sont à reproduire dans toute leur beauté. Nous possédons en M. Correvon l'artiste consciencieux et habile qui a fait ses preuves dans de nombreuses restaurations du même genre, et en qui nous pouvons avoir la plus absolue confiance.

M. Max de Diesbach fait part aux architectes d'un document relatif à la gypserie de l'église. Cet acte qu'il a retrouvé dans les archives cantonales nous apprend que ce plâtrage blanc, uniforme, qui recouvrait les murs et les voûtes de l'intérieur de l'église, masquant l'ancienne décoration, et que nous avons enlevé en 1903, au début des travaux de restauration, avait été exécuté en 1747 sous l'abbé de Maillardoz.

On décide de faire teinter au brou de noix les deux tambours qui ont été ajoutés par les ordres de l'intendance des bâtiments, sans préavis de la commission de surveillance, dans le courant

de l'hiver, aux deux portes d'entrée ouest et sud, côté du chœur de l'église et qui ne sont malheureusement pas en harmonie avec les autres travaux de restauration.

Il y aura encore lieu de chercher à atténuer l'éclairage un peu vif de la grande rose du pignon ouest. Cet éclairage est défectueux pour les nouvelles orgues de l'église installées dernièrement par le facteur d'orgues Henri Wolf, à Fribourg. La solution la plus heureuse serait l'exécution d'un vitrail dans lequel on pourrait rétablir l'ancien motif tel qu'il se trouve conservé au musée cantonal. Espérons que tôt ou tard ce projet aboutira, ainsi que celui de la restitution et de la restauration des anciens vitraux du chœur, enlevés en 1848, et en partie réédifiés dans la collégiale de S. Nicolas. Espérons que l'on trouvera un jour les ressources et l'appui nécessaires pour réaliser le vœu de tous ceux qui ont à cœur la restauration complète de notre antique abbaye.

En décembre, M. Correvon termine l'inscription commémorative. Elle est, suivant les décisions de la commission de surveillance, en lettres blanches sur fond rouge brique.

Le coût des travaux 1912—13 s'élève approximativement à la somme de 6200 francs. Cette année se terminera la restauration projetée de l'église et du cloître. Nous arriverons à une dépense totale d'environ 108 000 francs, non comprise l'installation du chauffage central de l'église, qui ne rentre pas dans les frais de restauration. Il faut féliciter notre Haut Conseil d'Etat d'avoir bien voulu consentir à faire les sacrifices nécessaires pour remettre en valeur et conserver à la postérité cet intéressant monument religieux de notre pays, ainsi que le Haut Conseil fédéral qui a bien voulu, lui aussi, subventionner généreusement cet important travail.

La Confédération subventionne également d'autres restaurations en cours d'exécution dans notre canton, d'anciens monuments d'architecture religieuse, civile et militaire. Nous devons lui être reconnaissants de tous ces sacrifices,